

RELIGION ET RÉVOLUTION EN PICARDIE (1789-1802).

J. BERNET

Précisons d'emblée que nous entendons par Picardie l'actuelle région administrative, constituée par les trois départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme : une entité récente, encore mal affirmée, outrepassant les limites de la province historique dans ses marges méridionales, du Vexin au Valois, pays autrefois rattachés à l'Île de France, et pour la région de Château-Thierry, auparavant champenoise. Cette hétérogénéité explique sans doute la rareté des travaux à l'échelle régionale, hormis quelques histoires récentes très générales, qui accordent peu de place à la période révolutionnaire (1) ; les précieuses études menées depuis un siècle par les sociétés savantes, présentes dans de nombreuses villes de la région, n'ont que très exceptionnellement dépassé un cadre local ou départemental (2), tandis que la jeune Université d'Amiens, concurrencée par de grands établissements périphériques - surtout Paris et Lille, mais aussi Reims - commence seulement à s'affirmer comme un pôle de recherches historiques picardes, qui, faute de spécialiste de la période, n'en a entrepris que très récemment le défrichage (3). Nous nous trouvons donc en présence d'un grand nombre de monographies locales, d'intérêt inégal, apportant des vues partielles, sinon partiales, dont le simple recensement et la confrontation ne sont pas toujours aisés. On sait par ailleurs combien le sujet "religion et révolution" a été l'objet de polémiques passionnelles, surtout dans l'historiographie ancienne, en sorte que l'on doit considérer avec une grande prudence les conclusions, sinon les données, de maints travaux anciens trop datés - une affaire

célèbre, comme celle des Carmélites de Compiègne, en offre un exemple typique. Toutefois un certain nombre d'études récentes universitaires ou non, ont apporté de nouveaux éclairages plus sereins, tout en laissant subsister d'importantes lacunes, qui constituent un beau champ de travail pour les futurs chercheurs.

Dans le court laps de temps qui m'est imparti, et avant d'entendre des études plus ponctuelles et concrètes, je m'efforcerai de faire

le point de nos connaissances sur deux grands moments de l'histoire religieuse révolutionnaire picarde :

- 1) La période 1789-1792, et plus particulièrement l'affaire de la Constitution civile du Clergé, qui nous permettra d'apprécier les comportements du Clergé et des fidèles face aux réformes de l'Église mises en place par le nouveau régime.
- 2) La période 1793-1794, moment de la fameuse "déchristianisation", dont la Picardie passe pour avoir été un des berceaux : nous tenterons de discuter cette appréciation, de mesurer l'influence réelle de ce mouvement, tant pour ses aspects "négatifs" - destruction des anciens cultes - que "positifs" - mise en place des cultes révolutionnaires.

En conclusion, nous évoquerons plus rapidement, faute de connaissances suffisantes, la période 1795-1800, où nous assistons à la restauration précaire du catholicisme, dans des conditions hostiles et non sans difficultés.

* Introduction à la table ronde de Chantilly (29 novembre 1986)

(1) R. FOSSIER (s.d.), Histoire de la Picardie, Toulouse, 1974.

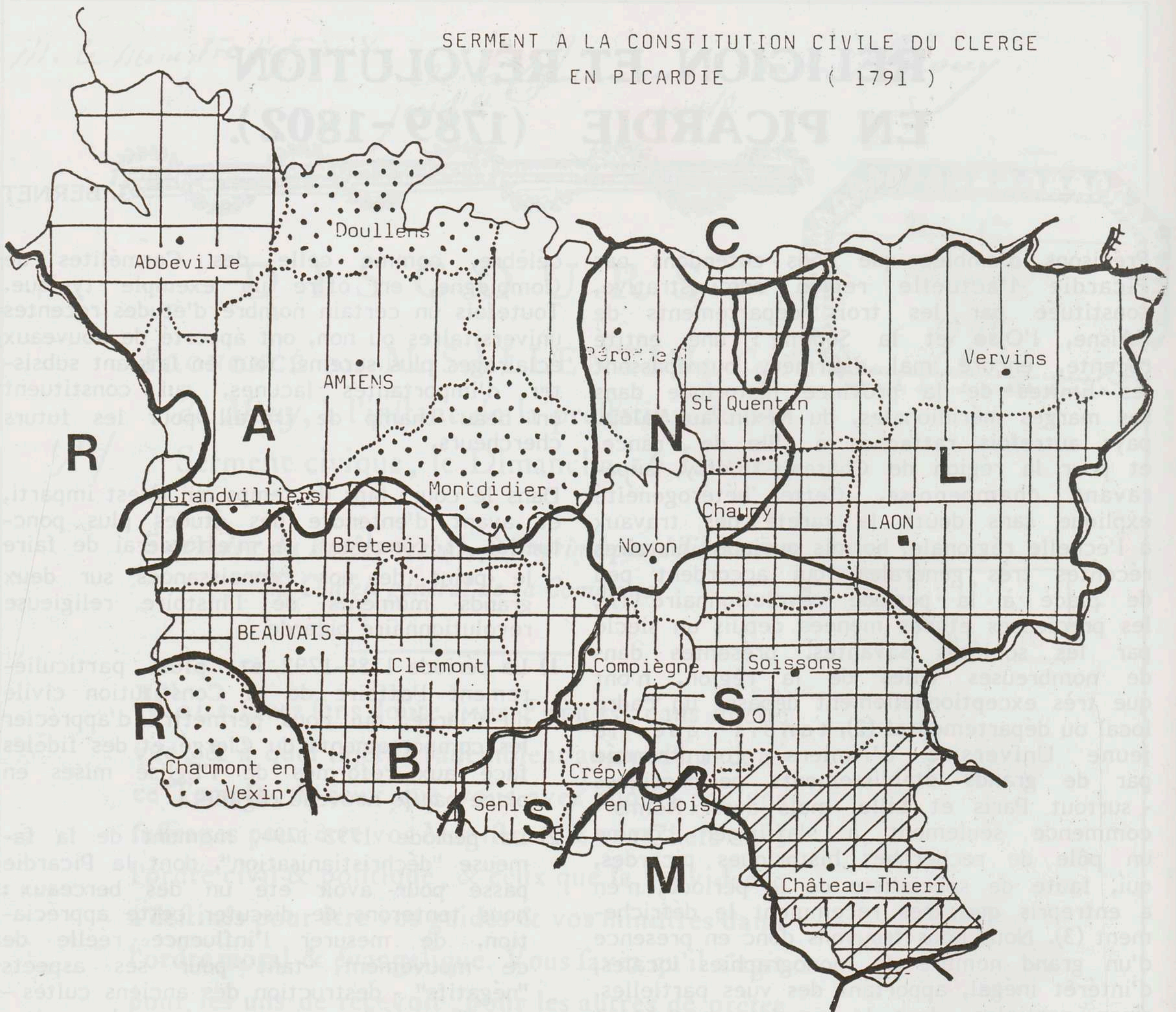
R. DEBRIE (s.d.), La Picardie, Paris, 1981.

(2) Mentionnons toutefois la récente création d'un congrès

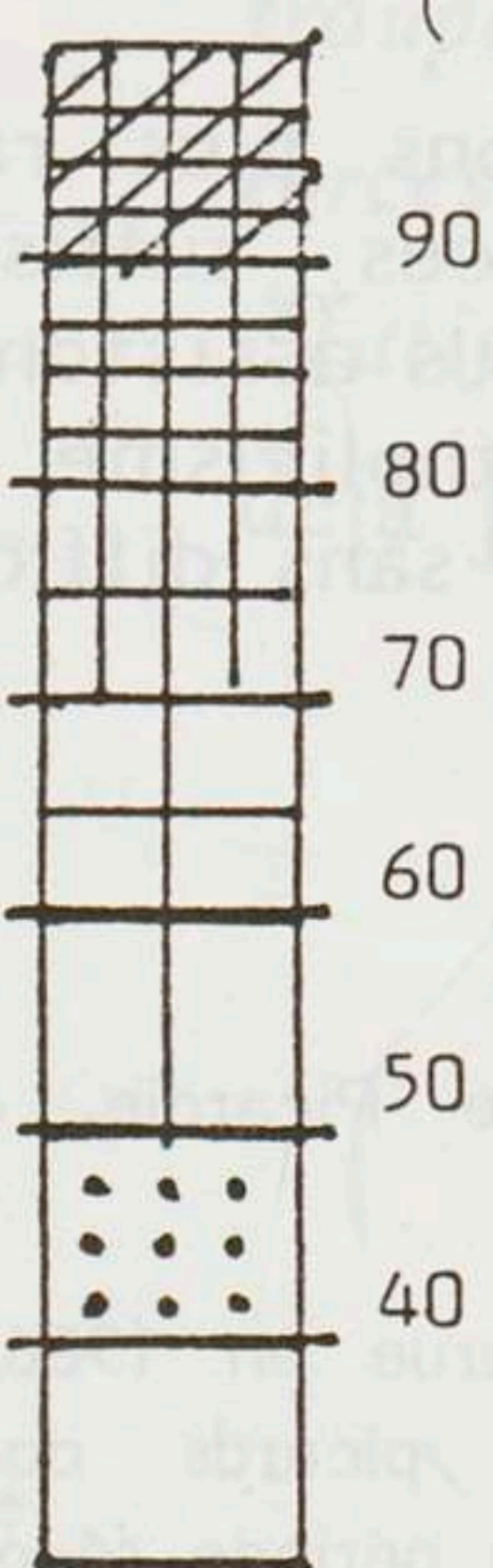
annuel des sociétés savantes de Picardie, qui se réunit depuis trois ans.

(3) La dernière histoire d'Amiens, parue en 1986, avec le concours des universitaires picards comporte ainsi une étonnante lacune sur la période révolutionnaire.

SERMENT A LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE
EN PICARDIE (1791)



% de constitutionnels
(par district)



AISNE :

Château-Thierry :	92 %
Chauny :	89 %
Laon :	78 %
Saint-Quentin :	74 %
Soissons :	80 %
Vervins :	58 %

OISE :

Beauvais :	85 %
Chaumont en Vexin :	47 %
Clermont :	86 %
Compiègne :	73 %
Grandvilliers :	70 %
Breteuil :	77 %
Crépy en Valois :	82 %
Noyon :	51 %
Senlis :	72 %

SOMME :

Amiens :	58 %
Abbeville :	63 %
Doullens :	46 %
Montdidier :	48 %
Péronne :	55 %

limites des
anciens diocèses

A	AMIENS	M	MEAUX
B	BEAUVAIS	N	NOYON
C	CAMBRAI	R	ROUEN
L	LAON	SE	SENLIS
so	SOISSONS		

**I - LA PERIODE DES REFORMES DE L'EGLISE ;
L'AFFAIRE DE LA CONSTITUTION CIVILE
DU CLERGE (1789-1792)**

Les premières réformes de la Constituante - extinction du Clergé régulier, nationalisation des biens de l'Eglise - ne suscitèrent guère d'opposition en Picardie, si ce n'est dans quelques villes à dominante ecclésiastique comme Noyon ; maints religieux optèrent pour la sécularisation, tandis qu'une majorité de communautés féminines demandèrent à subsister (4). La mise en vente d'un important patrimoine foncier, qui représentait près de 20 % des terres de la région - beaucoup plus en certains lieux - aiguïsa bien des appétits et profita surtout à des acquéreurs aisés - bourgeois des villes, laboureurs, voire ci-devant nobles (cf. Gouy d'Arsy dans le Clermontois), au détriment de la masse frustrée des petits paysans (5).

Conséquence de ces réformes, le vote de la Constitution Civile du Clergé en juillet 1790, puis l'obligation d'un serment pour

le clergé séculier désormais fonctionnarisé, provoquèrent une grande commotion dans l'Eglise gallicane, dont on a souligné à raison l'importance politique et historique (6).

Les options du clergé et les péripéties de cette affaire en Picardie nous sont maintenant assez bien connues, grâce à une série d'études récentes, qui ont actualisé des travaux érudits du siècle dernier : on citera plus particulièrement l'excellent fichier du chanoine Michel Destombes, publié en 1971, pour la Somme ; la mise au point d'Yves Dreux dans son mémoire de maîtrise soutenu en 1985, pour l'Aisne ; une série de monographies par districts ou pour l'ancien diocèse de Senlis (Léon Gruart, 1979) dans l'Oise (7) : il est donc possible d'établir une cartographie à peu près fiable pour les trois départements (8).

Tous les évêques picards d'Ancien Régime refusèrent la Constitution Civile et s'y opposèrent avec plus ou moins de fermeté : l'effacement discret d'un Roquelaure à Senlis, la lointaine protestation d'un Grimaldi, évêque

(4) Les communautés religieuses picardes ont donné lieu à une assez abondante bibliographie, parmi laquelle on peut mentionner :

R. LEGRAND, Les religieux et les religieuses pendant la Révolution à Abbeville, 1984.

Jean DESOBRY, Histoire des Clarisses d'Amiens, Amiens, 1986.

H. MULLER, la fin de l'Abbaye Saint-Corneille de Compiègne, Compiègne, 1960.

G. BRAILLON, Les derniers moines cisterciens d'Ourscamp, Ourscamp, 1986.

A. SOREL, Les Carmélites de Compiègne devant le Tribunal Révolutionnaire, Compiègne, 1878.

(5) B. VISS, La vente des Biens Nationaux dans le district de Beauvais, Beauvais, 1960.

Chanoine MOREL, Biens ecclésiastiques vendus nationalement dans le canton d'Estrées Saint-Denis, Compiègne, 1892.

Jacques DUCASTELLE, la vente des Biens Nationaux de première origine à Saint-Quentin, Saint-Quentin, à paraître.

Abbé SAINCIR, Bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Soissons, Compiègne.

(6) Le plus récent ouvrage de synthèse sur l'affaire de la Constitution Civile du Clergé vient d'être traduit de l'américain : T. TACKETT, La Révolution, l'Eglise, la France, Paris, 1986. Il contient une abondante bibliographie sur le sujet (pp. 442-466).

(7) Chanoine LESUEUR, Le Clergé picard et la Révolu-

tion, Amiens, 1904-1905.

Michel DESTOMBES, Le Clergé du diocèse d'Amiens et le serment à la Constitution Civile, 1790-1791, Amiens, 1971.

E. FLEURY, Le Clergé du département de l'Aisne pendant la Révolution, Paris, 1853.

L.V. PECHEUR, Annales du diocèse de Soissons, Vol. VIII, La Révolution. Soissons, 1891.

Y. DREUX, Religion et Révolution en Picardie et dans le district de Saint-Quentin, Mem. de maîtrise, Université de Paris I, 1985.

Abbé HUMBERT, Histoire religieuse du diocèse de Beauvais, Beauvais, 1891.

Chanoine MOREL, Histoire religieuse du diocèse de Beauvais pendant la Révolution, Compiègne.

L. GRUART, Le diocèse de Senlis et son Clergé pendant la Révolution, Senlis, 1979.

J. BERNET, Recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne, thèse de III^e cycle, Université de Paris I, 1981.

S. LE CUNFF, La question religieuse et la déchristianisation dans le district de Beauvais sous la Révolution, Mem. de maîtrise, Université d'Amiens, 1985.

P. DESAINT, La déchristianisation dans le district de Grandvilliers, Mem. de maîtrise Université d'Amiens, 1986.

(8) Une incertitude toutefois pour le district de Soissons, où nous avons repris l'estimation d'E. FLEURY, qui a recensé 37 réfractaires sur 181 prêtres assujettis (80 %).

ORDONNANCE

DE M L'ÉVÊQUE

DE SOISSONS,

*Portant diverses dispositions pour prévenir
le Schisme qui menace l'Eglise et le
Diocèse de SOISSONS.*

HENRY-JOSEPH-CLAUDE DE BOURDEILLES,
par la miséricorde divine et la grâce du
saint-siège apostolique, évêque de Sois-
sons, doyen et premier suffragant de la
province de Rheims, etc.

Il est de notoriété publique que M. Clau-
de-Eustache-François Marolles, curé de
Saint-Jean de la ville de Saint-Quentin,
diocèse de Noyon, a été dans la séance du
5 février dernier, proclamé élu à l'épiscopat
du département de l'Aisne, par le président
de l'assemblée électorale.

Mondit sieur Marolles a, depuis ladite
A 2

de Noyon, contrastèrent avec l'action éner-
gique des évêques d'Amiens (Monseigneur
De Machault), Soissons (De Bourdeilles) ou
Beauvais (La Rochefoucault-Bayers, qui
périra dans les massacres de septembre 1792
à Paris). Déchus de leurs fonctions, ils émi-
grèrent presque tous fin 1790 début 1791.
Ces prélats ont surtout donné lieu à des
monographies hagiographiques, au siècle
dernier (9) : ils mériteraient sans doute des
études plus nuancées, comme cela a été
fait récemment pour Monseigneur De Sabran,
évêque de Laon (10). Trois évêques constitu-

tionnels leur succédèrent dans des diocèses
confondus avec les départements : Claude
Marolles, curé à Saint-Quentin fut élu dans
l'Aisne ; Jean-Baptiste Massieu, représentant
du Clergé du bailliage de Senlis, dans l'Oise ;
un curé parisien, Eléonore Desbois De Roche-
fort dans la Somme. Malmenés par une tradi-
tion historiographique ancienne, ces person-
nages, aux destins contrastés, pourraient
faire l'objet d'études plus approfondies
et compréhensives (11).

La cartographie des serments du clergé paroissial, curés et vicaires, établie pour la fin de l'automne 1791, tient compte des vagues de rétractions du printemps et de l'été, qui n'ont, du reste, que peu modifié les résultats initiaux : elle montre que les trois départements picards appartenant à cette vaste aire géographique, allant du Bassin Parisien au Bordelais, où le clergé opta majoritairement pour les réformes. Toutefois la Somme, avec 55 % de constitutionnels, ne dépassait pas la moyenne nationale, comme si elle avait été quelque peu perméable à l'influence du Nord - Pas-de-Calais, majoritairement réfractaire ; en revanche l'Aisne et l'Oise optèrent massivement en faveur de la Constitution civile (respectivement 77 % et 74 % des prêtres assujettis), en continuité avec l'Île-de-France et la Champagne. Ces moyennes départementales masquent des disparités locales : le taux de réfractaires atteignit 42 % dans le district de Vervins, seulement 8 % dans celui de Château-Thierry ; dans l'Aisne et dans l'Oise, les constitutionnels représentèrent une majorité écrasante (plus de 80 %) dans les anciens diocèses de Beauvais et de Soissons ; le nombre de réfractaires s'éleva davantage dans des pays relevant d'autres circonscriptions anciennes - évêché de Rouen pour le Vexin oisien, d'Amiens au Nord-Ouest de l'Oise, Noyon au Nord-Est. Il y eut donc, pour une part un comportement "diocésain" du clergé paroissial, surtout, semble-t-il, par un phénomène de rejet de certains évêques jugés intéressés, mondains et "aristocratiques" ; le clergé fut en revanche plus divisé dans les diocèses de Noyon, Laon ou Amiens, sans d'ailleurs que ces nuances soient forcément à porter au crédit des évêques, dont

(9) Cf. Abbé HUMBERT, François-Joseph de La Rochefoucault, évêque de Beauvais, Beauvais, 1927.

(10) B. MAES, La vie quotidienne et l'oeuvre du dernier évêque de Laon, Monseigneur de Sabran, T. 31 mémoires de la Fédération des sociétés savantes de l'Aisne, Laon, 1986.

(11) Chanoine PELTIER, Histoire religieuse de la Picardie, T. 2, Abbeville, 1966 ; Le chapitre 22 est consacré à Monseigneur Desbois de Rochefort, évêque constitutionnel de la Somme ; Abbé HUMBERT, le diocèse de Beauvais sous la Révolution française, op. cité : comporte un portrait très péjoratif de l'évêque constitutionnel de l'Oise MASSIEU.

l'influence fut, semble-t-il assez limitée, et souvent négative, dans cette affaire (12).

L'existence de noyaux géographiques caractérisés, en faveur de l'une ou l'autre option, est par ailleurs l'indice de la concertation entre les prêtres et de l'influence "en tâche d'huile" de certains d'entre eux, un confrère plus instruit ou estimé, un doyen ou un député à la Constituante. Les administrations dénoncèrent fréquemment des conciliabules de réfractaires, attribuant à tel ou tel individu la responsabilité d'une résistance localisée, que ce soit dans le Vexin, le Valois ou la Thiérache ; cette concertation fut patente à Saint-Quentin, où la majorité des prêtres s'entendirent pour prêter un serment restrictif en novembre 1790 ; à Amiens, la fronde des curés hostiles aux réformes déboucha sur un pamphlet largement - et vainement - diffusé dans les campagnes du district. A l'inverse des curés "patriotes", relayés par les administrations ou les sociétés des Amis de la Constitution, dont ils étaient souvent membres, sinon fondateurs, menèrent d'actives campagnes en faveur du serment, tels J.M. Coupé dans le Noyonnais, Sallentin dans le Clermontois ou Larchez dans le Vimeu ; à Compiègne tous les séculiers - et même des réguliers - prêtèrent le serment en corps dans les églises paroissiales, en janvier 1791. Il semble donc que l'action individuelle de certains prêtres aît eu beaucoup plus d'influence que les documents émanant de la hiérarchie épiscopale ou papale. On vérifie également en Picardie le relatif contraste de comportement entre le clergé des villes et des campagnes : dans maintes cités (Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Noyon, Senlis - mais non pas à Compiègne ou Beauvais, Soissons, Laon), on observa des isolats réfractaires caractérisés : réaction de corps d'un clergé paroissial plus instruit, mieux doté, plus proche de la hiérarchie ? Il semble aussi que la suppression de nombreuses paroisses urbaines aît été fort mal ressentie par des

curés parvenus au sommet de leur carrière - ainsi Noyon, déjà privée de son siège épiscopal, perdait 10 paroisses sur 11, Senlis, 8 sur 9... aussi on assista dans ces villes à une vive résistance de toutes les catégories de prêtres.

L'interprétation des options du clergé picard fait nécessairement appel à tout un faisceau de motivations complexes et enchevêtrées, relevant d'une part des traditions et de la mentalité propres au milieu ecclésiastique, d'autre part de pressions plus ou moins explicites de la société laïque, du climat politique, les prêtres réagissant dans une certaine mesure en "symbiose" avec le milieu ambiant et l'opinion prononcée de leurs concitoyens (13). On a souvent invoqué le poids de la tradition **janséniste**, dont les diocèses de Beauvais, Soissons ou Amiens furent d'actifs foyers au siècle précédent ; malheureusement les études locales sur ce courant s'arrêtent en général au début du XVIII^e siècle (14) ; il semble toutefois que cette influence aît sensiblement décliné, à la suite de la vigoureuse reprise en main des diocèses par les évêques ultramontains du siècle des Lumières. Le clergé paroissial picard semble plutôt avoir été touché par le courant **richériste** au cours des décennies précédant la Révolution : sans donner lieu à des mouvements aussi spectaculaires que dans le Dauphiné ou le Sud-Est de la France, le mécontentement du bas clergé s'était manifesté à plusieurs reprises par des actions collectives contre les évêques : revendications salariales dans le diocèse de Noyon en 1763 ; querelle de préséance avec l'évêque de Beauvais, lors de l'adoption d'un nouveau rituel diocésain, en 1783-1784 ; vives dissensions entre l'évêque de Soissons et des curés - soutenus par les administrations civiles - à propos de la destination des biens des établissements supprimés par la commission des réguliers, dans les années 1770-1780... (15). Les rancunes accumulées contre de riches prélats,

(12) C'est l'opinion de Michel DESTOMBES à propos de l'évêque d'Amiens : "Toutes ces interventions justifiées mais maladroitement, le ton brutal de ses déclarations dénotant une incompréhension des problèmes et un attachement aux formes du passé, puis son départ précipité au mois de décembre 1790 et son émigration définitive à la fin de janvier 1791, ont privé Monseigneur de Machault d'une réelle influence sur le clergé, à l'exception peut-être de celui de la ville épiscopale."

(13) T. TACKETT, *La Révolution, l'Eglise, la France*, op. cité.

(14) Chanoine PELTIER, *Histoire religieuse de la Picardie*, T. II, op. cité.

Abbé SAINCIR, *Histoire du diocèse de Soissons*, Soissons, 1892.

C. SPEYBROEK, *Beauvais janséniste (1640-1767)*, Beauvais, 1979.

BONNAULT D'HOUE, *Les débuts du Jansénisme dans le diocèse d'Amiens*, Acad. Amiens, 1920.

(15) Cf. J. BERNET, *Recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne*, op. cité, 1^{ère} partie.

souvent mondains et imbus de leurs prérogatives, s'exprimèrent lors des élections du printemps 1789 et au moment de la rédaction des cahiers de doléances, par de véritables frondes du bas clergé, qui firent échouer l'élection de Monseigneur de Roquelaure à Senlis - au profit de Massieu, curé de Sergy -; de La Rochefoucault-Bayers à Beauvais ou De Bourdeilles à Soissons; sans doute leurs collègues De Machault à Amiens ou De Sabran à Laon parvinrent-ils à convaincre la majorité de leur clergé - le premier ne fut toutefois élu qu'au second tour, et l'on contesta ses interventions dans la composition de la commission chargée de rédiger les doléances; - sans doute le clergé bailliage de Péronne envoya-t-il à Versailles le célèbre Abbé Maury, prieur de Lihons-en-Santerre, futur chantre de la tradition tridentine. Mais une grande partie des textes émanant du clergé paroissial ne faisait pas mystère de sa vive animosité à l'encontre du haut-clergé, de sa solidarité avec le Tiers Etat et de sa volonté de réforme profonde de l'Institution cléricale. On peut citer un passage de la "pétition des curés de campagne du diocèse d'Amiens" :

"...Ce serait peut-être le moment même où l'on veut détruire tous les abus de demander les dîmes de nos paroisses... Nous ne sommes dans nos campagnes que des commis ou des enfants abandonnés par l'insensibilité du Haut-Clergé : tout est à lui... peut-on avec tant d'opulence, joindre à tant de hauteur et de fierté la bassesse de venir demander à un pauvre curé de campagne de partager à proportion de son revenu les charges de l'Etat" (16).

Cet état d'esprit était sans doute partagé par une majorité des prêtres ruraux, souvent isolés, mal rémunérés, à la carrière bloquée, par ailleurs sensibles aux problèmes sociaux des campagnes victimes d'une grave crise; ceci a certainement déterminé l'engagement politique d'un certain nombre de prêtres "patriotes", dont le curé de Sermaize (dans le Noyonnais), Jacques Michel Coupe, fondateur d'un club dès l'été 1789, est un peu de prototype en Picardie (17). Si cette activité de "prêtre-citoyen", dont témoigne l'élection

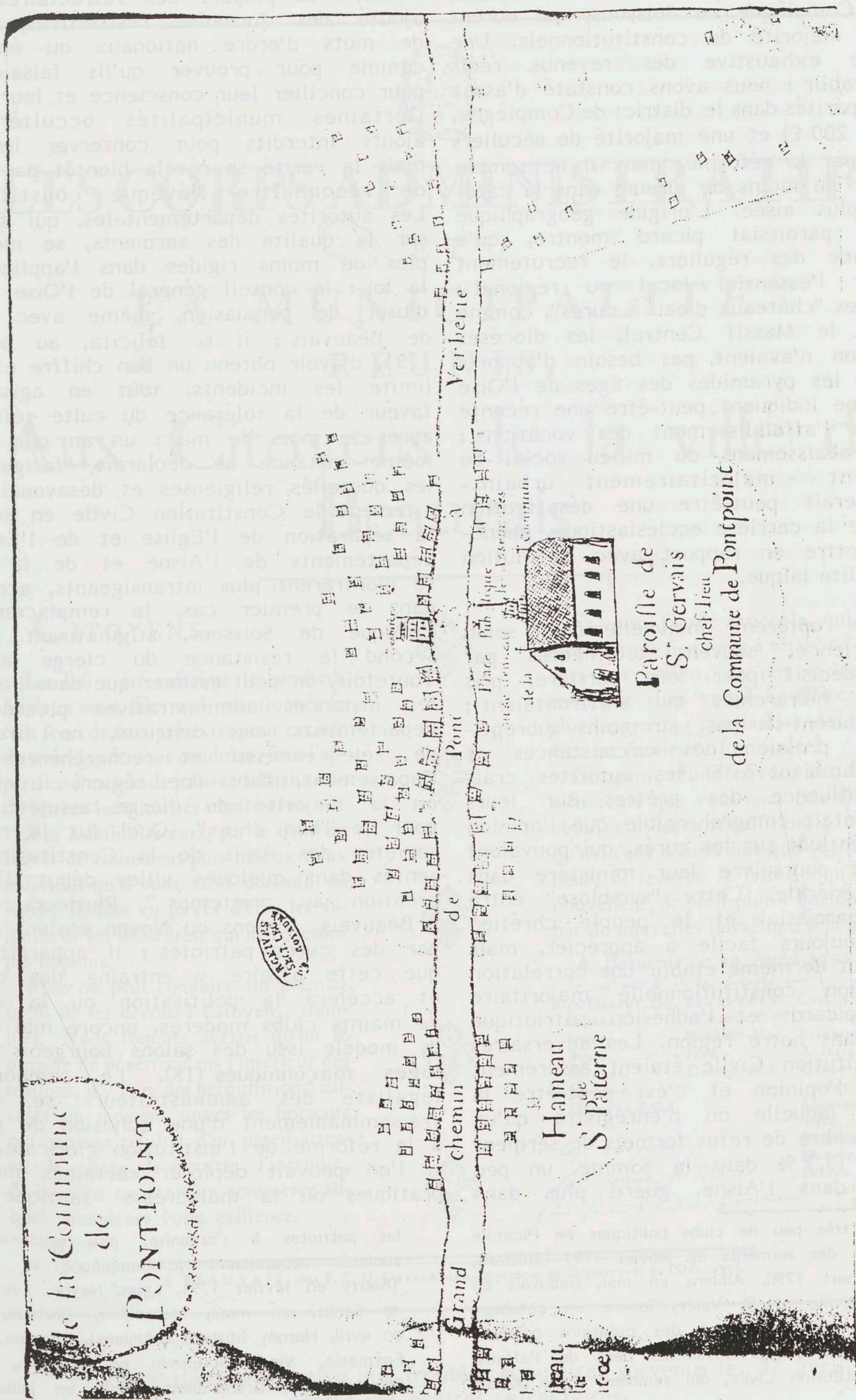
de plusieurs d'entre-eux à des fonctions administratives ou municipales en 1790-1791, n'était le fait que d'une minorité engagée, on peut comprendre qu'un grand nombre de curés et vicaires aient adhéré à la Constitution Civile comme satisfaisant leurs légitimes revendications (égalisation et augmentation des rémunérations, démocratisation du recrutement et ouverture de la carrière, collégialité...), mais aussi comme une adaptation nécessaire de l'Eglise à l'évolution de la Société : assimilée à un service public, celle-ci devait réformer ses abus, comme tous les autres corps de l'Etat et ainsi retrouver sa "pureté primitive", conformément à ses valeurs (thème janséniste). La majorité du clergé picard aurait donc souscrit au modèle du prêtre au "service de l'humanité" et rejeté celui qui était issu de la contre-réforme, acceptant du même coup des mesures aussi audacieuses que l'élection des fonctionnaires ecclésiastiques par les citoyens, qui dépassaient largement les propositions formulées en 1789.

Il faudrait prendre en compte d'autres facteurs, susceptibles d'affiner le "portrait collectif" des jureurs et des réfractaires picards : l'âge et l'ancienneté dans le poste, la formation, les origines sociales et géographiques ou le niveau réel de ressources. Ceci nécessiterait une meilleure coordination des fichiers existant, aussi devons-nous nous contenter pour l'instant d'indications fragmentaires, souvent peu significatives. Monsieur Destombes s'étonne de constater, dans la Somme, une plus forte proportion de constitutionnels parmi les tranches d'âge plus élevées, alors que le curé réfractaire moyen dépasserait la cinquantaine dans l'Aisne, selon Y. Dreux : était-ce la crainte de l'insécurité pour ceux qui achevaient leur carrière, dans le premier cas, ou une plus grande sensibilité aux idées nouvelles, dans les jeunes générations, pour les seconds ? L'ancienneté dans la cure, en général élevée, pour un clergé paroissial peu mobile, ne semble pas avoir été déterminante. Quant à la formation des prêtres, elle nous reste mal connue : sans doute le clergé urbain, nécessairement gradué, s'est-il montré plus hostile à la Constitution Civile dans maintes villes, mais on

(16) Cf. M. DESTOMBES, op. cité, p. 379. Sur la préparation des Etats Généraux en Picardie, cf. Chanoine PELTIER, Histoire religieuse de la Picardie, T. II, op. cité; J. BERNET, recherches sur la déchristianisation..., op. cité, E. FLEURY, le clergé du département de l'Aisne, op. cité.

(17) G. BRAILLON, Un Conventionnel picard, Coupé de l'Oise (1737-1809), Noyon, 1983.

G. IKNI, J.M. Coupé, curé Jacobin, Ann. Hist. Comp. N° 26, 1984.



Les suppressions de paroisses suscitérent fréquemment des protestations des habitants. Ce plan sommaire du village accompagnant une pétition de Pontpoint (district de Senlis) réclamant le maintien de l'église paroissiale Saint-Gervais, au centre de la commune (Archives Nationales - D IV).

peut opposer l'exemple inverse de Laon, Beauvais, Compiègne ou Soissons, qui eurent une nette majorité de constitutionnels. Une statistique exhaustive des revenus réels reste à établir : nous avons constaté d'assez grosses disparités dans le district de Compiègne, (48/70 1 200 £) et une majorité de séculiers avantagés par la réforme, mais il ne semble pas y avoir eu moins de jureurs dans la catégorie la plus aisée. L'origine géographique du clergé paroissial picard montre, qu'à la différence des réguliers, le recrutement était pour l'essentiel local ou régional : sans être des "châteaux d'eau à curés", comme l'Ouest ou le Massif Central, les diocèses de la région n'avaient pas besoin d'apports extérieurs ; les pyramides des âges de l'Oise et de l'Aisne indiquent peut-être une récente tendance à l'affaiblissement des vocations ; jointe à l'abaissement du milieu social de recrutement - majoritairement urbain - elle indiquerait peut-être une désaffection à l'égard de la carrière ecclésiastique, phénomène à mettre en rapport avec l'évolution de la mentalité laïque.

Les prêtres optèrent individuellement, selon leur conscience, souvent tourmentés par un choix décisif pour leur carrière, pris entre deux hiérarchies qui s'affrontaient ; mais ne subirent-ils pas, au moins subrepticement, la pression des circonstances et du milieu ambiant ? Si les autorités craignaient l'influence des prêtres sur leurs ouailles, il était compréhensible que l'opinion des fidèles influât sur les curés, qui pouvaient difficilement poursuivre leur ministère dans l'hostilité générale. Cette "symbiose" entre le clergé paroissial et le peuple chrétien n'est pas toujours facile à apprécier, mais l'on peut tout de même établir une corrélation entre l'option constitutionnelle majoritaire des curés picards et l'adhésion patriotique dominante dans notre région. Les adversaires de la Constitution Civile étaient assurément isolés dans l'opinion et c'est peut-être la raison pour laquelle on n'enregistra qu'un tout petit nombre de refus formels de serment en Picardie (3,3 % dans la Somme, un peu plus de 2 % dans l'Aisne, guère plus dans

l'Oise) : la plupart des réfractaires avaient ajouté des formules restrictives, inspirées de mots d'ordre nationaux ou épiscopaux, comme pour prouver qu'ils faisaient tout pour concilier leur conscience et leur civisme. Certaines municipalités occultèrent ces ajouts interdits pour conserver leur curé, mais la vérité se révéla bientôt par le refus de reconnaître l'évêque constitutionnel. Les autorités départementales, qui statuaient sur la qualité des serments, se montrèrent plus ou moins rigides dans l'application de la loi : le conseil général de l'Oise s'efforça d'user de persuasion, même avec l'évêque de Beauvais ; il se félicita, au printemps 1791, d'avoir obtenu un bon chiffre et d'avoir limité les incidents, tout en agissant en faveur de la tolérance du culte réfractaire, après le mois de mai ; un an plus tard la même instance se déclarait "fatiguée" par les querelles religieuses et désavouait implicitement la Constitution Civile en suggérant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les départements de l'Aisne et de la Somme se montrèrent plus intransigeants, accélérant, dans le premier cas, le remplacement de l'évêque de Soissons, stigmatisant dans le second la résistance du clergé amiénois. Toutefois, on peut estimer que dans l'ensemble les instances administratives picardes, des départements aux districts, ne firent pas de zèle excessif et recherchèrent plutôt l'apaisement, dans une région, il est vrai, où la majorité du clergé assujetti optait pour le "bon choix". Quel fut le rôle des sociétés des Amis de la Constitution, présentes dans quelques villes début 1791, en création au printemps ? Plusieurs, comme à Beauvais, Amiens ou Noyon étaient animées par des curés patriotes ; il apparaît plutôt que cette affaire y entraîna des divisions et accéléra la politisation ou la création de maints clubs modérés, encore mal dégagés du modèle issu des salons bourgeois ou des **loges maçonniques** (18). Le comportement légaliste des administrateurs se doublait vraisemblablement d'une adhésion de principe à la réforme de l'institution cléricale, même si l'on pouvait déplorer certaines modalités pratiques ou la maladresse tactique de la

(18) Il existait très peu de clubs politiques en Picardie au moment des serments de janvier 1791 (Soissons, créé en mars 1790, Amiens en mai, Beauvais en juillet, Abbeville et St Valéry/Somme en octobre-novembre) ; Le mouvement des créations coïncide précisément avec les difficultés nées de l'affaire de la Constitution Civile, qui semblent avoir poussé

les patriotes à s'organiser plus solidement : les sociétés apparaissent à Compiègne et Château-Thierry en février 1791, Laon, Noyon, Eve (district de Senlis) en mars, Montdidier, Breteuil, Attichy en avril, Hornoy (district d'Amiens), Péronne, Vervins, Formerie, Vineuil-St-Firmin en mai-juin, Chauny, Saint-Quentin, Grandvilliers, Senlis en juillet, à la suite de la fuite du Roi à Varennes.



LES CORPS ADMINISTRATIFS



ET

LA MUNICIPALITÉ

RÉUNIS,

Aux Citoyens de la ville de Beauvais.

CITOYENS,

LA Loi a été enfreinte le vendredi 27 de ce mois. Des mal-intentionnés se sont servi de faux prétextes pour exciter du trouble, & vous conduire, sous l'apparence d'un acte de justice, à l'habitude de braver les autorités constituées.

Vos Administrateurs, par le desir de sauver de traitemens plus odieux deux individus qu'il vous étoit défendu de juger, se sont vu forcés d'être les témoins de ces désordres, qui ne resteront pas impunis.

Mais où peut conduire un premier oubli de ses devoirs? Citoyens, tremblez. Nous sommes avertis qu'on se propose de pénétrer dans l'intérieur des maisons, d'y faire des perquisitions: calculez un moment toutes les horreurs qui peuvent résulter d'un pareil attentat: le pillage, le meurtre, l'incendie, & la ruine entière d'un commerce auquel vous devez votre existence.



Et vous, Garde nationale, qui vous êtes montrée si ardente à rétablir l'ordre chez vos voisins, ne pouvez-vous le maintenir chez vous? Souffrirez-vous plus long-temps que la Loi, dont vous êtes les soutiens, soit violée?

Citoyens, réunissez-vous aux Administrateurs que vous vous êtes choisis; obéissez à leurs réquisitions; croyez qu'ils n'ont d'autre but que votre bonheur, & recevez le serment qu'ils renouvellent, de périr plutôt que de souffrir de nouvelles infractions à la Loi.

A Beauvais ce 29 Avril 1792.

L'an 4^e de la Liberté

Signé DAUCHY, Préf.	BLANCHARD-	GOUCHET, Maire.
GUIBERT.	CHANGY, Préf.	LANCLET.
SIMON.	RENAULT-MA.	PASQUIER.
BUDIN.	JUBÉ.	ANSELIN.
MOURET.	DANIOU, P. S.	CARON-DUCOU-
LEGRAND.		DRAY.
DUBOURG, P.G.S.		LANCLOIS-MOU-
		FLÉ.

*Sous Copie l'original
Niquet, Sec. In. Div.
Paris - Jean-Baptiste Goussier*

BRISMONTIER.
DUFOUR.
PLATEL.
D. BOREL, Proc
de la Comm.

A BEAUVAIS, chez P. C. D. DESJARDINS, Imprimeur du Département de l'Oise. 1792.

Proclamation consécutive aux troubles populaires survenus le 27 avril
contre des prêtres réfractaires.

Constituante. Certes l'évolution idéologique des élites bourgeoises et aristocratiques picardes ne nous est guère connue au XVIII^e siècle, mais on peut se référer au contenu des cahiers de doléances de 1789, pour y constater une évidente laïcisation des mentalités comme une sensibilité aux campagnes "anti-fanatiques" des philosophes - rappelons que l'affaire du chevalier De La Barre, occasion pour Voltaire de stigmatiser l'intolérance catholique, avait eu lieu à Abbeville dans les années 1760. Sans accorder une place excessive à l'Eglise, ni mettre en cause le contenu de la religion catholique - la liberté de conscience était d'ailleurs plus volontiers réclamée par la noblesse libérale (Clermont, Crépy) -, les élites picardes avaient exprimé leur volonté d'une réforme moderne de l'Eglise : suppression des ordres contemplatifs, nationalisation des biens du clergé "pour éteindre les dettes de l'Etat" (Tiers Etat de Clermont), limitation des prérogatives de l'Eglise catholique, en la cantonnant à ses tâches pastorales et en confiant à l'Etat les fonctions d'éducation, de santé et de charité.

L'évolution du sentiment religieux populaire dans la Picardie du XVIII^e siècle n'est pas plus facile à apprécier ; quelques rares études nous fournissent des indices d'un recul de la piété et des pratiques culturelles (19), mais il est peu probable que l'on puisse imputer aux philosophes une grande influence dans la population des villes et des campagnes - l'émotion populaire consécutive au "crime" de La Barre inciterait plutôt à penser le contraire. On peut toutefois estimer que dans les milieux urbains plus flottants et dans certaines catégories de métiers on enregistra une certaine désaffection à l'égard du culte, tandis que la laïcisation des élites pouvait subrepticement gagner les couches sociales inférieures, comme par capillarité, jusque dans des villages - bourgs, entretenant de fréquentes relations commerciales ou administratives avec les villes. A défaut de mieux, nous pouvons recourir une fois encore aux cahiers de doléances de 1789. Les textes populaires, surtout dans les campagnes, témoignent d'un respect plus ou moins conformiste pour la religion traditionnelle, ciment des communautés, mais aussi d'une fréquente animosité à l'encontre des abus les plus criants de l'institution cléricale :

(19) Le pèlerinage de Liesse à la veille de la Révolution, ferveur ou déchristianisation ? (Philippe LUEZ), Mem. Fédér. des Soc. savantes de l'Aisne, Laon, 1986.

l'opulence et la morgue du haut-clergé, la réputation dissipée des bénéficiers, le poids des dîmes inspirent une sorte d'anticléricalisme social, très vif auprès des riches abbayes, des résidences épiscopales ou dans des situations locales particulières ; en revanche les ruraux se solidarisaient volontiers avec leur curé quand il réclamait un traitement plus décent, des fonds pour la paroisse, voire de plus larges réformes redonnant à l'Eglise toute sa "pureté originelle". Peut-on voir dans ce point de vue courant le signe d'une certaine "décléricalisation" - et non pas d'une "déchristianisation" - des milieux populaires picards ? Ou l'expression d'une élite rurale, plus proche de la mentalité "éclairée" des villes ? Des exemples d'intolérance populaire en matière religieuse, comme lors de l'affaire de l'incendie du bourg de Crévecoeur, en 1790, où la population exila un protestant qui servit de bouc-émissaire, nous incitent à la prudence (20). Toutefois, il est certain que les habitants des campagnes apprécieraient les prêtres qui manifestèrent leur compréhension pour leurs aspirations politiques et sociales - on en a la confirmation par les relations nouées à l'occasion des diverses formes d'agitation anti-seigneuriale des années 1789 et 1790, notamment dans le Clermontois ou le Santerre. L'attitude patriotique, ou au moins civique du curé devait, aux yeux des villageois, s'exprimer par son adhésion aux réformes accomplies par la Constituante : la Constitution Civile du Clergé en était une parmi d'autres et l'on ne voyait pas pourquoi un membre du bas-clergé pouvait préférer les sirènes des évêques aristocrates aux vœux de la Nation, d'autant que la réorganisation de l'Eglise paraissait améliorer l'institution sans mettre en cause la pratique religieuse ancestrale. Ajoutons l'incontestable popularité de la disparition des dîmes et du casuel. On ne s'étonne pas que, dans la majorité des cas, les éléments populaires aient apprécié l'option de leurs curés comme un choix pour ou contre la Révolution, sans se préoccuper de considérations de hiérarchie religieuse, ni a fortiori de théologie. La perte d'un pasteur estimé put être déplorée par une paroisse - au point d'offrir de le conserver, en le salariant, comme à Cuvilly (Oise) ou Péronne - ; de nouveaux curés constitutionnels, qualifiés d' "intrus" furent éventuellement mal accueil-

(20) J. BERNET, Un exemple de racisme religieux, l'affaire d'incendie de Crévecoeur (été 1790), Ann. Hist. Comp. N° 15, 1981.

lis ; mais la majorité des incidents survenus en Picardie, autour des serments, visèrent les réfractaires, qui durent parfois s'enfuir ou réclamer la protection des autorités : on leur reprochait souvent de diviser le village, voire les familles, les femmes se montrant plus sensibles à leur propagande. On nota une recrudescence des troubles anti-réfractaires à l'annonce de la fuite de Louis XVI à Varennes, notamment dans le Soissonnais et près de Compiègne, où circulait la rumeur d'un complot fomenté par les non-conformistes et les ci-devant nobles (affaire de Hautefontaine).

Toutefois ces incidents demeurèrent assez circonscrits : il n'y eut pas de réels troubles religieux en Picardie en 1791. On pourrait même dire que, du moins dans l'Oise et dans l'Aisne, la Constitution Civile du Clergé répondit aux vœux de la majorité du clergé paroissial et des fidèles ; les réformes de l'Eglise, loin d'affaiblir le catholicisme, paraissaient plutôt lui donner un nouveau souffle ; l'acceptation de la nouvelle organisation était le gage du civisme du clergé paroissial, dont nul ne contestait l'utilité ; le contenu de la religion ne paraissait pas atteint et une large fraction de l'opinion pouvait se satisfaire de la modernisation de l'institution, adaptée à la France nouvelle. Ce réel consensus avait été obtenu dans une région sans doute "décléricalisée", au sens où l'entend T. Tackett et, en la quasi-absence de "danger protestant" : il semble prouver que l'Eglise catholique aurait pu, en acceptant de s'adapter, éviter une confrontation dommageable pour elle-même comme pour toute la société ; elle aurait ainsi gagné deux siècles d'avance, épargnant au pays une presque aussi longue durée de divisions et de conflits stériles, à commencer par le douloureux épisode de la déchristianisation de l'an II.

Nous passerons plus rapidement sur la période suivante, 1792 - été 1793, non qu'elle manque d'intérêt pour le sujet : la détérioration des rapports entre l'Eglise et la Révolution s'y est aussi manifestée, mais visiblement en contre-coup des événements nationaux et de manière en général plus atténuée. La guerre, déclarée en avril 1792 fit de la Picardie une zone de front ; l'afflux des jeunes volontaires des départements changea incontestablement l'atmosphère des villes ; la chute de la monarchie eut d'importantes conséquences religieuses (fermeture des

derniers couvents, déportation des réfractaires, laïcisation de l'Etat Civil...), mais si l'on enregistra quelques troubles anti-religieux sporadiques, la région ne connut pas d'incidents aussi graves que les massacres de septembre à Paris, Reims ou Meaux. On nota toutefois une poussée d'anticléricalisme dans les villes - Beauvais, Compiègne, Amiens, Soissons - que les autorités s'efforcèrent de contenir. Le réseau jacobin, affaibli par la scission feuillante de l'été 1791, reprit son essor à partir du printemps 1792 et surtout après le 10 août ; démocratisés dans leur recrutement, radicalisés dans leurs positions, les clubs picards n'en demeuraient pas moins tenus par des républicains assez modérés, comme l'attestent les adresses majoritairement girondines envoyées à la Convention, au printemps 1793. Si l'on y stigmatisait l'agitation réfractaire, du reste fort limitée après l'émigration ou la déportation des prêtres "non-conformistes", si l'on y jetait les bases d'un culte républicain à connotation patriotique nationale, on ne peut pas dire que la religion proprement dite y était mise en cause. Le clergé constitutionnel n'avait pas eu trop de difficulté à combler les vides, grâce à l'apport de jeunes prêtres ou d'anciens religieux. Les évêques constitutionnels, Desbois à Amiens, Marolles à Soissons, prirent leur tâche au sérieux et se montrèrent soucieux d'assurer la continuité - à la différence d'un Massieu dans l'Oise qui, élu à la Convention, s'investit davantage dans ses fonctions politiques, tandis qu'il perdait plusieurs de ses jeunes vicaires épiscopaux engagés comme volontaires pour la défense nationale. Les milieux révolutionnaires reprochèrent d'ailleurs - mais tardivement - aux évêques de la Somme et de l'Aisne se comporter comme les anciens prélats : le premier fut une des premières victimes des mesures répressives du Dumont, qui le fit arrêter le 9 septembre 1793 ; le second fut vivement attaqué par la municipalité de Soissons à même époque, mais nous entrons là dans une autre période. Jusquelà, ni les autorités, ni même les clubs, ni l'opinion ne manifestèrent de volonté affirmée de détruire une Eglise constitutionnelle bien reprise en main et même renforcée par sa situation de monopole. De même la pratique religieuse paraît être demeurée inchangée, surtout dans les campagnes, et il serait très exagéré de parler d'une "pré-déchristianisation" en Picardie, jusqu'à la fin de l'été 1793 : l'offensive menée contre le culte traditionnel à partir de l'automne 1793 n'en apparaît que plus étonnante et brutale.

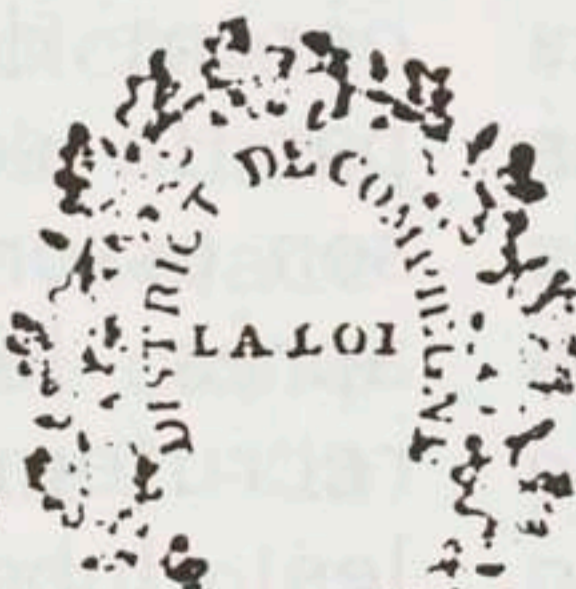
LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

et le 4^e de la dernière

DEPARTEMENT DE L'OISE.



DISTRICT DE COMPIEGNE.

*Le sieur de Compiègne se n'est pas
des 29 lettres, et le
de l'avis.*

Etat général des *Prêtres du District de Compiègne*
qui ont renoncé au Juvanisme, & à la superstition.

Curés & Prêtres de Compiègne.

Canton de Compiègne.

COMPIEGNE.

- Desbrosses, Ex-curé de St. Jacques.*
- Chibaut, Ex-curé de St. Antoine.*
- Revard, Prêtre, Instituteur de l'École Nationale.*
- Amay.*
- Antoine Girault, Prêtre.*
- Quinquet, Aumonier de Douvres.*
- Antondrotte, aîné, Ex-Relig. de Châtilleux.*
- Antondrotte, jeune, Ex-Relig. de Châtilleux.*
- Douay, Ex-Vicaire de St. Jacques.*
- Castonnet, Curé de l'Hôtel-Dieu.*
- Castonnet, Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*
- Leger, Ex-Capucin.*
- Louis Langier, Ex-Bénédictin.*
- Louis Douvres, ex-vicaire de St. Jacques.*
- Joseph Langier, ex-Dominicain.*
- Devaugrand, ex-curé de St. Germain.*
- Nicolas Dubois, ex-Ministre.*
- Leferon, Prêtre.*
- Mathieu, Ex-Capucin.*
- Mathieu Laine.*
- Paulletier, ex-chanoine.*
- Desjardins, Ex-vicaire de St. Antoine.*

MARGNY. *Le curé -
Margny âgé de 89 ans
n'a pas renoncé. Ses lettres, mais
n'a pas renoncé à ses fonctions.
sa raison est affaiblie par l'âge.*

II - SUCCES APPARENT PUIS ECHEC DE LA "DEFANATISATION" (A U T O M N E 1793 - ETE 1795)

La déchristianisation en Picardie fut suffisamment précoce et spectaculaire pour donner lieu à de nombreux travaux locaux ; ceux du siècle dernier appartenaient essentiellement au courant clérical qui dominait les sociétés savantes ou étaient le fruit des initiatives de la hiérarchie catholique en conflit avec la République : nous avons déjà mentionné l'essentiel de ces études, d'E. Fleury à l'Abbé Humbert, auxquelles il faudrait ajouter les nombreuses histoires de villes sous la Révolution (21). Un courant inverse, laïque et républicain, se manifesta dans le milieu enseignant : l'instituteur M. Dommanget, historien du mouvement populaire, en fut un peu le chef de file dans l'Aisne et dans l'Oise ; ses travaux sur la Révolution dans le canton de Neuilly Saint-Front, les grèves de moissonneurs dans le Valois, et surtout ses deux volumes sur la déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise (22), dirigés par Albert Mathiez, ont fait date dans l'historiographie religieuse révolutionnaire. Plus récemment la nouvelle génération d'historiens a repris la question dans un cadre en général universitaire : S. Le Cunff pour le district de Beauvais, P. Desaint pour celui de Grandvilliers, moi-même pour Compiègne ; Yves Dreux pour la région de Saint-Quentin et le département de l'Aisne (23). D'autres districts resteraient à mieux défricher, mais les résultats de

ces études permettent d'ores et déjà de broser à grands traits les caractéristiques de la déchristianisation dans notre région, tant pour ses aspects destructeurs que reconstituteurs.

Nous poserons d'abord le problème des **origines** de ce singulier mouvement (24). Tout nous porte à croire qu'il fut imposé de l'extérieur, même s'il trouva d'incontestables relais sur place : des représentants en mission, parmi lesquels se détache la figure du Conventionnel amiénois André Dumont ; des éléments allogènes, comme les commissaires de la Commune de Paris ou du Pouvoir Exécutif, les détachements de l'armée révolutionnaire parisienne venus surveiller l'approvisionnement de la capitale et plus secondairement des militaires stationnés ou de passage, furent les véritables initiateurs de la guerre anti-religieuse dans notre région. Le cas Dumont, fréquemment évoqué par les historiens, en parallèle avec Fouché dans le centre de la France, mériterait certainement mieux que la seule biographie ancienne qui lui a été consacrée (25), mais il est vrai que les retournements successifs du personnage ne suscitent guère la sympathie. Cet homme de loi, âgé de 28 ans en 1793, était le seul Montagnard de la délégation de la Somme à la Convention ; envoyé en mission à Amiens en juillet 1793, il obtint d'étendre son ressort d'action à l'Oise en octobre et sévit dans les deux départements jusqu'à son rappel, en floréal An II non sans incursions dans le Boulonnais, l'Aisne (Saint-Quentin) et

(21) P.E. DARSY, Amiens et la Somme sous la Révolution, Amiens, 1878-1883.

G. RAMON, La Révolution à Péronne, Péronne, Saint-Quentin, s.d.

J. DELATTRE, Saint-Valéry sur Somme devant la Révolution, Abbeville, 1972.

R. LEGRAND, Vie et Société en Picardie maritime (1780-1820), Paris, 1985.

H. LUGUET, Soissons pendant la Révolution, Soissons, 1954.

Abbé CARON, Histoire de la Révolution de 1793 à Chauny, Noyon 1880.

A. DESMASURE, Histoire de la Révolution dans le département de l'Aisne, Paris 1869.

GORISSE, le district de Saint-Quentin, 15 juin 1791 - 28 octobre 1794, Fédé. Soc. savante de l'Aisne, 1975.

A. MERA, Vervins sous la Révolution, l'Empire, la Restauration, Hirson, 1935

H. BAUMONT, Le département de l'Oise pendant la Révolution, Mem. Soc. Acad. de l'Oise, Beauvais, 1906, 1907, 1908.

L. MAZIERES, Noyon de 1789 à 1795, Noyon, 1899.

(22) M. DOMMANGET, La déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise (1790-1801, Besançon et Paris, 1918-1922).

(23) J. BERNET, Recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne, Paris I, 1981.

Y. DREUX, Religion et Révolution en Picardie et dans le district de Saint-Quentin, Paris I, 1985.

S. LE CUNFF,

P. DESAINT,

R. LEGRAND, Aspects de la Révolution en Picardie : les fêtes civiques à Abbeville, 1978 ; Les prénoms révolutionnaires à Abbeville, 1981.

(24) J. BERNET, Les origines de la déchristianisation en Picardie, Bull. Soc. des antiqu. de Picardie, Amiens, 1980.

J. BERNET, Les origines de la déchristianisation dans le district de Compiègne, AHRF, Paris, 1978.

(25) E. DE ROUGE, Le Conventionnel André DUMONT, Paris, 1891.

la Seine Inférieure ; jaloux de son autorité, il parvint à éliminer ses concurrents (Chabot dans la Somme, Levasseur de la Sarthe dans l'Oise), tout en devant accepter la collaboration épisodique de ses collègues chargés de l'armée du Nord ou de l'approvisionnement de Paris. A partir de septembre 1793, Dumont mit à profit la loi des suspects pour s'en prendre violemment aux prêtres, multiplia les arrestations et imposa les premières abdications, prélude à la fermeture des églises ; cette démagogie anticléricale et anti-religieuse, sans doute conforme à ses convictions, paraît aussi avoir visé à détourner l'attention populaire de problèmes économiques et sociaux bien plus essentiels ; le Comité de Salut Public en perçut les dangers et adressa à Dumont une sérieuse mise en garde, le 27 octobre (26). Mais une fois lancé, ce mouvement pouvait d'autant moins s'arrêter qu'il avait fait des émules dans d'autres régions et qu'il parut - à tort - officialisé par la Convention. D'autres Conventionnels en mission le reprirent plus ou moins à leur compte - on peut citer Roux dans l'Aisne, Isoré, chargé des approvisionnements de Paris, sans compter les députés sillonnant la région pour les armées du Nord et des Ardennes. Parallèlement de jeunes commissaires parisiens, accompagnés de détachements de l'armée révolutionnaire, "instrument de la Terreur dans les départements", pour reprendre le titre du grand ouvrage de R. Cobb (27), furent à l'origine d'un iconoclasme anti-religieux, lié à l'effort de guerre : ces militants sans-culottes imposèrent leur anticléricisme politique et social à Beauvais, Senlis, Compiègne, Noyon ou Laon, essaimant aussi dans les campagnes à l'occasion de leurs tournées. Enfin et surtout, les déchristianisateurs extérieurs trouvèrent des relais minoritaires mais efficaces, dans les administrations locales et les clubs. Les instances de districts et les municipalités, largement

épurées par les représentants en mission depuis l'été 1793, étaient sous leur entière autorité ; elles appliquèrent souvent avec zèle des mesures qui passaient pour officielles et permettaient de prouver à peu de frais leur fermeté révolutionnaire ; des leaders locaux, tels Bertrand à Compiègne, Hennon à Noyon, Quint à Senlis, s'y rallièrent sans doute avec sincérité ; d'autres se contentèrent de suivre le mouvement comme à Crépy-en-Valois ou Château-Thierry ; le maire sans-culotte d'Amiens Lescouvé est connu pour avoir caché les reliques de la cathédrale. Les sociétés populaires qui se multiplièrent surtout dans l'Aisne et dans l'Oise, de l'été 1793 au printemps 1794 (28), jouèrent à l'évidence un rôle moteur, surtout dans les villes où Jacobins locaux et soldats parisiens rivalisaient d'ardeur anti-catholique (Beauvais, Senlis, Noyon, Soissons, Chauny...) ; mais on y entendit parfois des voix discordantes (Abbeville, Crépy-en-Valois) et des clubs ruraux, comme ceux du Valois, manifestèrent ouvertement leurs réticences (Marolles) ; la grande société d'Amiens finit par dénoncer les outrances répressives de Dumont et contribua à son rappel au printemps 1794. Dans la réalité, les luttes pour le pouvoir local furent très complexes et l'on connaît plusieurs cas où les déchristianisateurs exagérés furent éliminés, car ils risquaient de provoquer une trop vive réaction populaire : ainsi les Noyonnais se débarrassèrent-ils d'un noyau trop zélé, dès janvier 1794, les autorités compiègnoises des officiers de l'armée révolutionnaire parisienne à même époque (29) .

Cependant l'action de ces différents agents, dans les circonstances de la guerre et de la Terreur, conduisit en quelques semaines à la quasi-disparition de l'exercice public du culte catholique en Picardie, entre la mi-novembre et la mi-janvier (brumaire et nivose An II) ; les déprétrisations, lancées

(26) Actes du Comité de Salut Public, T. 8, p. 58. Ce texte est signé par Collot d'Herbois, Robespierre, Carnot, Billaud-Varenes.

(27) R. COBB, Les armées révolutionnaires, instrument de la Terreur dans les départements, Paris - La Haye, 1962.

R. COBB, L'armée révolutionnaire dans le département de l'Aisne, Revue du Nord, Lille, 1951, 1952.

(28) J. BERNET, Enquête sur les clubs de Jacobins et les Sociétés Populaire dans l'Oise sous la Révolution française (1789-1795), Ann. Hist. Comp. N° 26, 1984. L'Oise eut avec 66 clubs recensés en l'An II (pour 724 communes), la plus forte densité de

sociétés populaires en Picardie - plus de 9 % des communes -, le réseau ayant notamment gagné des villages assez nombreux dans les districts méridionaux (Chaumont-en-Vexin, Senlis, Crépy-en-Valois) ; L'Aisne vient en seconde position, avec 58 communes sur 848 pourvues d'un club en l'An II : les densités les plus fortes sont observées dans les districts de Chauny et de Château-Thierry ; la Somme fut nettement en retrait (40 clubs pour 862 communes, soit moins de 5 % ; la densité n'est notable que dans le district de Péronne.

(29) J. BERNET, Faits et personnages de la Terreur à Noyon, Noyon, 1981.

par quelques curés "patriotes prononcés" furent imposées à l'ensemble du clergé paroissial : malgré quelques résistances individuelles, les curés s'exécutèrent prudemment, quitte à se rétracter pour la plupart deux ans plus tard, ce qui prouve bien le caractère peu spontané de ces abdications, malgré les exemples donnés par les évêques Massieu et Marolles mais non par Coupé ; le mariage des prêtres, un peu moins fréquent, avait parfois précédé la renonciation au sacerdoce, mais ne constitue pas un indicateur plus sûr quant aux vrais sentiments du clergé picard. Les églises dépouillées de leurs cloches en excédent et de leurs ornements, furent transformées en Temples de la Raison ou en bâtiments utilitaires ; les décadis substitués aux vieux dimanches et fêtes, en application du calendrier républicain. L'iconoclasme anti-religieux - en même temps qu'anti-monarchique et féodal - prit aussi pour cible les patronymes, les prénoms, les toponymes - noms de communes, de rues, voire d'enseignes d'auberges (30) ; on abattit les croix, les clochers, les statues de Saints pour les remplacer par des symboles républicains.

Cette flambée anti-catholique fut spectaculaire, mais était-elle vraiment populaire ? L'initiative provint d'éléments extérieurs et donna rarement lieu à de vastes démonstrations des autochtones - on connaît peu de cas de mascarades anti-religieuses (Chauny, Beauvais) ; il semble toutefois que dans les villes ce mouvement aît été accueilli avec plus d'enthousiasme - ou d'indifférence - que dans les campagnes, où l'armée révolutionnaire parisienne fut souvent mal reçue. On peut trouver un indicateur dans le taux de prénoms républicains figurant dans les registres d'Etat Civil de l'An II : de 30 à 40 % des prénoms des nouveaux-nés dans les villes comme Compiègne ou Beauvais, beaucoup plus rares dans les villages, sauf exception (31) ; on a tout de même l'impression que la population rurale, surprise par ce mouvement, y céda, dans un premier temps avec une relative facilité, même si l'on nota de vives résistances localisées : "petite Vendée" du Noyonnais, pétitions de janvier 1794, après

(30) M. DOMMANGET, Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaire dans l'Oise et à Beauvais, Beauvais, 1932.
M. DOMMANGET, Les noms de lieux révolutionnaires dans l'Oise, Beauvais, 1924.
W. ELOY, Les noms révolutionnaires des communes de Picardie (1790-1793), Linguistique picarde, Amiens, 1971. Cette étude mentionne 101 cas dans l'Oise, 45 dans l'Aisne et seulement 12 dans la Somme.

PROCÈS-VERBAL DE LA FÊTE CIVIQUE DE CLERMONT-OISE

LE JOURD'HUY dixième jour de Brumaire, l'an deux de la République Française, une, indivisible & impérissable, la Société Républicaine de Clermont Département de l'Oise, au milieu d'un concours immense de Citoyens du District, a célébré une fête en l'honneur de la liberté, l'égalité, l'union, & toutes les vertus civiques.

La société Républicaine de l'unité de l'Oise invitée à cette fête, une députation de celle de Clermont se rendit au devant d'elle ; un de ses membres dit, " Citoyens frères & amis, nous honorons " en vous les vertus civiques dont vous venez célébrer la fête " avec nous.

Arrivées sur la route de Paris, lieu de la réunion, le Citoyen Scellier juge de paix & membre de la société populaire de la Commune de Clermont, dit au peuple assemblé, " Citoyens, je vous présente la femme Barbier qui, lorsque je fus à Méry pour les subsistances, prononça ces paroles que vous n'entendrez pas sans émotion; Republicain, tu nous a électrisé, nous aimons déjà beaucoup notre patrie et nos frères, tu viens encore d'augmenter en nous ce sentiment, on manque de voitures et de chevaux, eh bien mes sœurs, prenons des sacs et, (faisant un geste expressif) allons porter du bled sur notre dos à nos frères de Paris.

" Citoyens, cette action sublime a excité notre reconnaissance, & la Couronne civique lui a été décernée.

L.K?
31081

(31) Cf. M. DOMMANGET, La déchristianisation à Beauvais, op. cité.

J. BERNET, Les prénoms républicains sous la Révolution française, l'exemple du district de Compiègne, 1793-1795, Le prénom, mode et histoire, entretiens de Malher, 1980, Paris, 1984.

S. LE CUNFF et P. DESAINT, op. cités, pour les districts de Beauvais et Grandvilliers.

le rappel de la liberté des cultes par la Convention, comme à Néry (près de Senlis) ou au Plessis-Brion (district de Compiègne) ; la géographie de ces résistances localisées resterait à établir pour l'ensemble de la Picardie, mais il est probable qu'elle fut plus nette dans la Somme et dans le Nord de l'Aisne. Toutefois, les déchristianisateurs crièrent rapidement victoire et crurent assez naïvement que leur opération avait remporté un succès définitif. Il faudrait évidemment connaître davantage les formes de résistance occulte des fidèles - sacrements clandestins, messes en privé... -, dont témoigne, par exemple, le récit rétrospectif du curé Desgennes de Saintines, dans le district de Crépy-en-Valois (32). Mais il paraît toutefois établi que la disparition du culte catholique ne suscita pas de massive réprobation populaire, du moins dans les premiers mois. Était-ce le seul effet de la crainte ? Sans doute la pression des administrations, en cette période de guerre et de terreur a-t-elle imposé le silence à la majorité des habitants, mais elle ne paraît pas plus suffisante que l'action ponctuelle des soldats parisiens pour expliquer cette relative passivité. Je pense que l'on peut aussi y voir un moindre attachement aux **formes** anciennes du culte, d'autant que le succès appréciable des diverses manifestations du nouveau culte civique de remplacement paraissent indiquer une sorte de **transfert** de la spiritualité populaire, s'appuyant sur un syncrétisme spontané des masses.

Le succès du culte civique républicain, à fortes connotations patriotiques nationales, peut s'expliquer en Picardie dans la mesure où la région, partiellement envahie en 1793, menacée par l'ennemi jusqu'à la victoire de Fleurus, vivait au rythme de la défense nationale et d'un vigoureux effort de guerre. Les fêtes civiques multipliées, à partir de l'automne 1793, accordaient une place grandissante à la symbolique militaire et contribuèrent à forger le sentiment national. Ce thème a d'ailleurs inspiré les manifestations spontanées les plus réussies d'un culte civique en gestation depuis le début de la Révolution : on peut citer, à cet égard, la grande fête organisée par la société républicaine et les autorités de Clermont de l'Oise, le 31 octobre 1793 (10 brumaire An II) - soit avant

(32) Abbé L. GRUART, Une paroisse à travers les âges, Saintines, Compiègne, 1977.

(33) E. LAURRAIN, La fête civique du 10 brumaire An II à Clermont, Clermont, 1906. Cf. aussi E. LEMAIRE, Les fêtes publiques à Saint-Quentin pendant la Révo-

même l'offensive déchristianisatrice proprement dite - en l'honneur de la femme Barbier de Méry, qui avait donné l'exemple d'un grand dévouement pour rassembler les réquisitions de grain destinées à l'armée du Nord ; cette Rosière républicaine fut même conduite à Paris et présentée à la Convention, transportée avec un curé marié et sa compagne dans un ci-devant carosse, repeint aux couleurs nationales (33). Les fêtes organisées dans les villes ou les bourgs tout au long de l'An II furent en général moins spontanées et originales ; elles répondirent souvent à des mots d'ordre nationaux - reprise de Toulon, fin décembre 1793, replantations d'arbres de la liberté en février-mars 1794, Etre Suprême en juin, fête Bara Viala, en juillet, 14 juillet et 10 août 1794 - elles semblent pourtant avoir eu un réel concours populaire, en tout cas dans les villes. Les dédicaces des ci-devant églises à la Raison, qui s'étaient de Brumaire à Pluviose An II, répondirent davantage à des initiatives locales des clubs ou des administrations, souvent avec le concours des soldats parisiens ; ces derniers tentèrent - avec peu de succès en général - d'imposer le culte de Marat et des martyrs de la Liberté, en organisant des processions, qui rappelaient le thème de la Passion de Jésus ; les intellectuels locaux y ajoutèrent le culte des Grands Hommes, surtout de Jean-Jacques Rousseau, qui était mort à Ermenonville, village oisien rebaptisé de son nom. Il semble toutefois que ce culte des Grands Hommes et Martyrs substitut des anciens Saints, n'aît eu qu'un succès relatif dans notre région, même si Marat est de loin le premier prénom républicain choisi en l'An II. Le culte de la Raison fut le plus souvent appréhendé par les masses avec une forte référence déiste, même si le discours des intellectuels déchristianisateurs tendait souvent dans les premiers temps vers des thèmes plutôt matérialistes ou au moins panthéistes. Rapidement d'ailleurs, les propagateurs du culte civique sentirent la nécessité d'appuyer ce transfert de transcendance pour fonder une nouvelle sociabilité républicaine et forger une foi révolutionnaire : les tentatives d'implantation de cérémonies décadaires, substitut des messes dominicales, visaient à combler le vide créé par la disparition des anciennes cérémonies religieuses.

lution et le 1er Empire, Saint-Quentin, 1884.

R. LEGRAND, Les fêtes civiques à Abbeville, op. cité.

L. THIOT, Cérémonies civiques à Beauvais, Beauvais, 1908.

On déplorait toutefois le manque de formalisation et d'unification nationale du nouveau culte, aussi les projets fleurirent, tel celui d'un rituel décadaire proposé précocement par le diacre Floury, ténor Jacobin à Beauvais, ou encore le plan de fêtes imaginé en floréal An II par le compiègnois Bertrand : ces personnages accueillirent d'ailleurs favorablement le décret du 18 Floréal, moins pour sa condamnation de l'athéisme - qu'ils avaient ouvertement professé - que comme un instrument permettant d'imposer le culte civique national. Il en fut de même des tentatives variées de mise en place de sacrements civiques - rituel pour les baptêmes, parfois devant la société populaire ou au cours des fêtes civiques ; mariages républicains, enterrements accompagnés d'une pompe uniforme et égalitaire -. Le vocabulaire religieux employé, la volonté de formaliser et généraliser de nouveaux rites, allaient dans le sens de la mise en place d'une véritable religion révolutionnaire, qu'il s'agissait d'imposer avec la même intolérance que celle que l'on avait pu reprocher à l'ancien "fanatisme" : n'était-ce pas justement créer un nouveau "fanatisme" politico-religieux ? L'exemple du "crime" de Bresles (près de Beauvais) paraît en témoigner : A. Dumont y fit arrêter trois malheureux qui, pris de boisson, avaient scié nuitamment l'arbre de la Liberté : le Tribunal criminel de l'Oise les condamna à mort et les fit guillotiner sur le lieu même de leur acte "blasphématoire", faisant des victimes des sortes de La Barre à l'envers (34).

Pourtant l'évanouissement des anciennes formes de culte ne fut qu'un bref épisode de quelques mois en Picardie : dès le printemps 1794, les autorités de districts ou les municipalités étaient obligées de convenir que les habitants des campagnes manifestaient des "regrets" pour le "fanatisme" et reprenaient "leurs vieilles habitudes" : le non-respect des décadis, le retour des vieux dimanches et fêtes - qui procuraient davantage de jours de repos - en étaient les signes les plus visibles (certains déchristianisateurs tentèrent d'ailleurs, comme Argot à Lévigney (près de Crépy-en-Valois), d'établir un repos supplémentaire du quintidi ou un demi-quintidi (Compiègne). La désertion des séances décadares, organisées par les municipalités ou

les sociétés populaires, ne put être enrayée par la distribution des secours, après la lecture des nouvelles et des lois, même dans certaines villes. Cet essoufflement précoce de la déchristianisation prouve qu'elle était restée bien superficielle et qu'on ne peut guère parler à son propos de "révolution culturelle". Sans doute le compromis robespierriste du culte de l'Être Suprême, à la fin du printemps 1794, réalisait-il une synthèse habile entre l'ancienne spiritualité et les cultes civiques : le succès de la fête du 20 Prairial An II (8 juin 1794), coïncidant avec le jour de la Pentecôte fut à peu près général dans la région, des grandes villes au moindre village - ; la condamnation de l'athéisme avait d'ailleurs provoqué les réticences de certains clubs, puis on s'y était rallié avec conformisme, ou avec l'idée que ce serait le meilleur moyen d'imposer définitivement le culte civique ; mais cette tentative était trop tardive ; appliquée par ceux-là même qui avaient fermé les églises, elle suscitait de la méfiance auprès des catholiques, même si quelques-uns y virent l'annonce de la restauration de l'ancien culte. Au lieu de rassembler ceux que la politique anti-religieuse des déchristianisateurs avait divisés, le culte de l'Être Suprême divisa les patriotes sans vraiment rallier les grandes masses ; son succès éphémère et ambigu ne survécut guère à son promoteur.

Si la fragilité de la déchristianisation picarde apparut dès la fin du printemps et le début de l'été 1794, son échec réel, lourd de conséquences politiques pour le régime, fut bien mis en évidence au lendemain du 9 Thermidor, même si les vainqueurs de Robespierre prétendirent prolonger et même renforcer la politique anti-catholique. Avec l'abandon de la Terreur, les masses purent exprimer ouvertement leurs sentiments et nulle pression administrative ne parvint à endiguer l'irrésistible mouvement populaire en faveur de la restauration des anciens cultes, qui s'épanouit véritablement en l'An III. Ce phénomène nous paraît intimement lié aux circonstances : les difficultés économiques et sociales croissantes, les maux de la guerre prolongée, malgré les victoires militaires qui avaient définitivement repoussé le danger d'invasion ; le désarroi politique consécutif aux multiples soubresauts parisiens, incompréhensibles pour les masses ; la mise en cause des Robespierriens, assimilés abusivement aux déchristianisateurs de l'An II, tous ces facteurs intérieurs par le peuple le conduisirent à un rejet global de la période précédente ; toutes les difficultés présentes paraissaient

(34) Sur la répression du Clergé en Picardie, pendant la période de la déchristianisation, il faut se référer aux monographies locales. L'affaire des Carmélites de Compiègne, la plus célèbre, est en fait plus parisienne que picarde.

être une "punition du Ciel qui se vengeait de la fermeture des églises". Le recours à une religion propiciatoire était comme un remède magique ; la persécution des catholiques leur donnait une auréole de martyrs, renouant avec les débuts du christianisme, conférait une nouvelle virginité à l'Eglise et à ses prêtres. Paradoxalement, l'action des déchristianisateurs de l'An II, loin d'achever un catholicisme en perte de vitesse en Picardie, lui donna une nouvelle vigueur. Le processus de restauration du culte catholique fut en effet un mouvement général et populaire, qui partit des campagnes, au cours de l'automne et de l'hiver 1794-1795, pour atteindre les villes au printemps ; les actions collectives, souvent conduites par les femmes, imposèrent aux municipalités rurales le rétablissement des messes, d'abord sans prêtre ; puis on alla chercher le curé "déprêtrisé" pour lui demander de reprendre du service - les prêtres, d'abord réticents, purent reprendre leurs fonctions après une déclaration de soumission aux lois, admise en juin 1795. Les rétractations d'abdications se multiplièrent à partir du printemps de l'An III et les habitants des villes rédigèrent des pétitions pour obtenir la location d'un bâtiment religieux : au cours de l'été 1795 le culte catholique avait repris dans pratiquement toutes les communes de Picardie, dans le cadre d'une rigoureuse séparation de l'Eglise et de l'Etat. La pénurie de prêtres fut certes une entrave - surtout dans l'Aisne et dans la Somme, alors que dans l'Oise, si l'on s'en réfère à l'exemple compiègnois, la majorité des anciens constitutionnels reprirent leurs fonctions et les pertes paraissent avoir été moindres - ; le retour clandestin de réfractaires, menant campagne contre les assermentés, nuisit certes à la reconstruction et à l'unification de l'Eglise tolérée ; les diocèses de Beauvais et de Soissons, privés de leurs évêques constitutionnels, le premier abdicataire volontaire, le second décédé, furent moins favorisés, de ce point de vue, que le ressort de l'évêque Desbois De Rochefort, un ami de Grégoire, qui mena une action persévérante et efficace dans la Somme, après sa libération en septembre 1794.

La période 1795-1802 connut encore bien des soubresauts, liés aux fluctuations de la politique religieuse très contrastée de l'instable Directoire. Cette époque est très insuffisamment connue en Picardie et l'on doit se contenter d'indications fragmentaires fournies par les histoires régionales ou les monographies locales. Dans l'Oise l'offensive

anti-catholique menée par les éléments "néo-jacobins", après le coup d'Etat directorial du 18 Fructidor, put laisser craindre une nouvelle persécution sérieuse, d'autant que l'on retrouva des hommes de l'An II au pouvoir, tel l'ancien Conventionnel montagnard Jacques Isoré, Commissaire du Pouvoir Exécutif à Beauvais ou le ci-devant religieux F.N Quinquet à Compiègne ; mais ces anciens ténors de la "défanatisation" de l'An II comprirent que l'on n'avait guère intérêt à réveiller la guerre anti-catholique : ils se contentèrent d'une prudente surveillance des prêtres et des fidèles et mirent surtout l'accent sur un retour spectaculaire des cultes civiques nationaux, dont la fête de la souveraineté du peuple, en 1798, fut une des manifestations les plus réussies. La répression des réfractaires sortis de la clandestinité paraît avoir été plus sérieuse dans la Somme et dans l'Aisne, où les conflits autour de la religion avaient pris un tour plus vif, sinon plus sanglant.

CONCLUSION

La Picardie présente donc un exemple intéressant, sinon original, en ce qui concerne les relations entre l'Eglise et la Révolution : région "décléricalisée", sinon en voie de déchristianisation, avant la Révolution, où le Clergé paroissial aspirait majoritairement à une réforme de l'Institut clérical, elle adhéra massivement à la Constitution Civile en 1791 ; la réussite de cet aggiornamento de l'Eglise, qui correspondait aux aspirations dominantes de l'opinion, prévint de réels troubles politico-religieux jusqu'en 1793, tout en assurant une relative stabilité au catholicisme laïcisé et modernisé. Mais ce compromis fut remis en cause par l'initiative intempestive des déchristianisateurs qui, inspirés de l'extérieur, crurent imposer leur mouvement sans difficultés ; cette forme de terreur ne fit que réveiller une religion qui s'assoupissait et contribua largement à sa résurrection sous des formes plus traditionnelles ; sous couvert de terrasser le fanatisme, on l'avait donc réveillé et précipité l'Eglise dans la voie de la réaction, faisant reculer du même coup l'effet positif des réformes admises par la majorité.

Il resterait à comprendre pourquoi ce réveil spectaculaire fut sans grands lendemains, puisque la Picardie connut dès la mi-XIX^e siècle, une désaffection religieuse progressive, générale et quasi-irréversible, moins par souvenir de la Révolution que sous l'effet de facteurs socio-culturels qu'il conviendrait de mieux expliciter.